



Vente flash-droit rétractation

Par **einfante_old**, le **27/07/2007 à 12:00**

Bonjour, rnHier lors d'une vente flash on a proposé cinq vestes de marques en cuir gratuites pour l'achat d'une seule à 2600 euros. rnOn proposait un paiement en 15 fois. rnCependant après mûre reflexion on ne veut plus des vestes, tout s'est passé très vite et nous n'avons pas réaliser que nous n'avions pas les moyens d'acheter cette veste, on désire donc annuler la vente et on voudrait récupérer les 172 euros d'acompte versé. rnCependant on s'est rendu compte que les vendeurs ont enlevé les étiquettes des vestes, alors que faire si le magasin refuse de les reprendre et de nous rembourser? Une rétractation est-elle toujours possible sous 24h et sous ces conditions?